



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2008

Barcy
Chambry
Chauconin-Neufmontiers
Crégy-lès-Meaux
Fublaines
Germigny-l'Évêque
Isles-lès-Villenoy
Mareuil-lès-Meaux
Meaux
Montceaux-lès-Meaux
Nanteuil-lès-Meaux
Penchard
Poincy
Trilbardou
Trilport
Varredes
Vignely
Villenoy

Communauté
d'Agglomération
du Pays de Meaux



Le Conseil Communautaire (au 31 déc. 2008)

BARCY

Membres Titulaires

Emmanuel BESANCON
Michel VASSE

Membres Suppléants

Pierre-Edouard DHUICQUE
Roland PAILLARD

CHAMBRY

Vice-Président

Claude BRUET

Membres Titulaires

Dominique DELAHAYE

Membres Suppléants

Ginette PINSON
Evelyne RANNOU

CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

Membres Titulaires

Michel BACHMANN
Jean-Pierre BEAUMONT

Membres Suppléants

Evelyne HELLUIN
Emmanuel TONDU

CRÉGY-LÈS-MEAUX

Membres Titulaires

Francis BAUDIS
Gérard CHOMONT
Jeanine FOUILLET

Brigitte LAVAL

Membres Suppléants

Gisèle DEVIE
Guy PIPET
Lionel TEXIER
Sébastien VILLANUEVA

FUBLAINES

Vice-Président

Claudine MEZE

Membres Titulaires

Patrick JEUNESSE

Membres Suppléants

Patrick BRIET
Laurent FORMENTEL

GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

Membres Titulaires

Michel DERAULE
Patrick ROUILLON

Membres Suppléants

Andrée CHATEAU
Aline MARIE-MELLARÉ

ISLES-LÈS-VILLENY

Membres Titulaires

Bernard FIGARD
Henri ORLOWSKI

Membres Suppléants

Olivier BLETON
Jérôme ZEPPEGNO

MAREUIL-LÈS-MEAUX

Vice-Président

Louis BOUSQUET

Membres Titulaires

Guy NICOU
Patrick SAVOIS

Membres Suppléants

Sylvie CAUGANT
François CHARRITAT
William LEPRINCE

MEAUX

Président

Jean-François COPÉ

Vice-Présidents

Christian ALLARD
Olivier MORIN
Jean-François PARIGI

Membres Titulaires

Patrick AUGÉY
Jean-Didier BIYOU
Alain BOURGEOIS
Artur-Jorge BRAS
Emilie BUFFE
Sylvie CHAPON
Christine CHARRIER
Chantale GILEWSKI
Muriel HERICHER
Colette JACQUET
Bernard LOCICIRO
Chantal MENNESSON
Alain MERAT
Michèle NOUBLANCHE
Etienne POURQUOI
Nelle PEVERI
Hamida REZEG
Evelyne VAISSIERE
Thérèse WEBER

Membres Suppléants

Sylvie ANCEL DUSSOURT
Louis FERNANDEZ
Michèle LABAT
Marie-Françoise MAHOUKOU
Anne ISSAD MONCADE
Fernando RODRIGUES
Marie-Cécile SCHMIDT
José SURVILLE

MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

Vice-Président

Monique LAMBINET

Membre Titulaire

Annie NANOCKI

Membres Suppléants

Caroline PINET
Cathia VAN DER VURST

NANTEUIL-LÈS-MEAUX

Vice-Président

Régis SARAZIN

Membres Titulaires

Catherine AMADO
Hélène CHOPART
Claude MILLION
Bernard ROUX

Membres Suppléants

Dominique DEMENGE
Eric GALAS
Marie-Laure LESNIAK
Alain RICHARD
Solange STEINSCHNEIDER

PENCHARD

Vice-Président

Anne DUMAINE

Membre Titulaire

Jean-Pierre LAPSOLU

Membres Suppléants

Michel LASSEAUX
Pascal TUFFIN

POINCY

Membres Titulaires

Daniel BERTHELIN
Christiane DUTROU
Stéphane MIGDA

Membres Suppléants

Claude CAVALLO
Bernard PETETIN
Alain PRIEUX

TRILBARDOU

Membres Titulaires

Jacques DREVETON
Viviane GATINEAU-SAILLIANT

Membres Suppléants

Rodolphe DAUVIN
Camille DESSE

TRILPORT

Vice-Président

Jean-Michel MORER

Membres Titulaires

Danielle BOURGUIGNON
Gérard MORAUX
Michel VALLIER

Membres Suppléants

Michel BARRUET
Michel EBERHART
Geneviève LEGUAY
Manuel MEZE

VARREDES

Vice-Président

Michelle SARFATI

Membres Titulaires

Jean-Pierre MENIL
Denis PARNIER

Membres Suppléants

Isabelle CARTIER
José GALLARDO
Francis MESSANT

VIGNELY

Membres Titulaires

Jean-Claude MARCHAND
Jean PIAT

Membres Suppléants

Jean-Louis DA COSTA
Cristina DUARTÉ

VILLENY

Membres Titulaires

Michel DESANGIN
Gilbert LAMOTTE
Roger PAOLETTI
Michel VENRIES

Membres Suppléants

Christian DEL CERRO
Michelle DESESSARD
Micheline BRETHIOT
Gérard RUNDSTADLER



L'édito du Président



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis heureux de vous adresser ce rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour l'année 2008.

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce document nous permet de vous informer, de façon concrète et détaillée, du travail accompli durant toute cette année 2008 au sein des différentes instances de la CAPM.

2008 aura été une année charnière pour notre intercommunalité. Les élections municipales de mars dernier ont en effet été l'occasion de renouveler pour la première fois les instances de la CAPM. Néanmoins, en sachant transgresser les habituels clivages politiques, les élus du Pays de Meaux ont confirmé la force de notre Agglomération en poursuivant dans nos 18 communes un travail remarquable de proposition, de débat et d'action.

L'ensemble des efforts fournis nous permettent aujourd'hui d'envisager l'avenir sereinement.

En effet, à la lecture du bilan d'Activités de l'année 2008, vous constaterez que les différents projets que nous avons lancés évoluent et se concrétisent afin de faire de notre Agglomération un territoire toujours plus dynamique et attractif! **De la poursuite de nos missions à la montée en puissance de projets phares comme le Parc d'Activités du Pays de Meaux ou encore le Musée de la Grande Guerre, nous mettons tout en œuvre pour faire rayonner le Pays de Meaux.**

C'est d'ailleurs dans cette logique de participer au dynamisme de notre territoire et d'être toujours au plus proche des attentes et des besoins de ses habitants que nous avons décidé de créer de **nouvelles Commissions thématiques**. Ainsi, les Commissions Développement Durable, aménagement des berges et circulations douces, Gens du Voyage et Gestion des Déchets imaginent et affinent désormais les grands projets de l'Agglomération dans ces domaines.

La Communauté d'Agglomération est née de la volonté de nos 18 communes de s'unir pour proposer à leurs habitants une meilleure qualité de service. **Aujourd'hui, avec mes collègues élus du Pays de Meaux, je suis particulièrement heureux que la CAPM relève avec brio ce défi !**

*Bien cordialement à vous
Jean-François Colque*

Président de la CAPM



La Charte de la CAPM

Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 Juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun. Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

Titre 1. Objectifs et moyens d'action

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 Décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Titre 2. Principes généraux et définition de l'intérêt communautaire

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisées sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire.
- Intervenir au sein des compétences communautaires.
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.





Les Compétences

En vertu des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, celle-ci exerce de plein droit les compétences suivantes, en lieu et place des communes membres.

I. Les compétences obligatoires

• En matière de développement économique :

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économique d'intérêt communautaire.

Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

• En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

Élaboration d'un schéma de cohérence territoriale, en application de l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme.

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.

Organisation des transports urbains (au sens de la loi n°82-1153 d'orientation des transports intérieurs).

• En matière d'équilibre social de l'habitat :

Programme local de l'habitat.

Politique du logement d'intérêt communautaire.

Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.

Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire.

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

• En matière de politique de la ville dans la Communauté :

Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.

Dispositifs locaux d'intérêt communautaire en matière de prévention de la délinquance.

II. Les compétences optionnelles

• Création, aménagement, entretien et gestion de voiries ou de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

• Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

• Actions en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés).

III. Les compétences facultatives

• Animation et gestion des aires existantes et création d'aires nouvelles d'accueil des gens du voyage.

• Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

• Développement de l'enseignement artistique et culturel.

• Identification, sur le territoire communautaire, de friches industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, et possibilité d'aménagement ou de reconversion de ces espaces.

• Aménagement d'intérêt communautaire des rives de la Marne, des berges des rivières et canaux traversant le territoire communautaire.



Vice-Président de référence :
Louis BOUSQUET

Président de la commission :
Bernard LOCICIRO

Vice-Présidents de la Commission :
Michel BACHMANN
Gilbert LAMOTTE

Développement Économique Industrielles, Commerciales,

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CAPM continue ses démarches actives de recherche d'entreprises pouvant s'implanter sur son territoire, ainsi que le développement de l'accompagnement des projets industriels, des reprises et transmission d'activités.

Dans cette logique, les études devant aboutir à l'aménagement d'une Zone d'Activité Intercommunale de 160 hectares à l'ouest du Pays de Meaux se sont poursuivies. L'objectif pour ce futur Parc d'Activités aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) est de constituer à terme la vitrine économique de l'agglomération meldoise.

En 2008, après l'achèvement de la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains et la réalisation du diagnostic archéologique, un appel d'offres pour les travaux a été réalisé.

Ainsi, parmi les candidats admis à présenter une offre :

- 8 groupements promoteurs – investisseurs ont confirmé leur intention de déposer une offre sur les îlots 1 et 2 dédiés au commerce.
- 4 groupements promoteurs – investisseurs ont confirmé leur intention de déposer une offre sur les îlots 4 et 5 dédiés à la logistique.
- 1 groupement promoteurs – investisseurs a confirmé son intention de déposer une offre sur les îlots 6 et 7 dédiés aux PME et PMI.

Sur le terrain, compte tenu de la période de préparation de chantier, il a été prévu que les travaux débuteraient au début du second trimestre 2009.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

• Carrefour des Formations et des Métiers

La Direction de l'Action économique a organisé en 2008 le Carrefour des Formations et des Métiers qui a été un véritable succès. Cette grande manifestation a permis aux visiteurs de faire le point sur leur avenir professionnel grâce à la collaboration de nombreux partenaires dans le domaine de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Néanmoins, en vue de la création de la Maison de l'Emploi et de l'Economie en 2009, le Bureau communautaire a décidé de confier l'organisation des futures éditions à cette dernière.



et Reconversion des Friches Tertiaires et Artisanales

• Forum du Handicap

Organisé par la Maison pour l'Emploi et de la Formation Nord-Est 77, le Forum du Handicap « Engageons les solutions » s'est tenu le 20 novembre 2008 à la Salle des Fêtes de Meaux. 27 exposants étaient réunis pour l'occasion afin de renseigner, orienter et proposer des offres emplois aux 203 visiteurs désireux de s'insérer sur le marché du travail. Les différents panneaux d'affichage recensant les propositions de travail ainsi que les stands de recrutement ont permis aux chercheurs d'emploi handicapés de faciliter leurs démarches

• Défi inter-entreprises

La Direction de l'Action économique a organisé le 12^{ème} Défi inter-entreprises. Celui-ci a été l'occasion pour les personnels des entreprises et organismes du nord Seine-et-Marne de se mesurer lors d'épreuves sportives dans le parc naturel du Pâtis, la plage de Meaux et sur la Marne. Ce Défi a rencontré un véritable succès auprès des 138 équipes inscrites et présentes au départ, parmi lesquelles on pouvait compter 10 nouvelles sociétés.



TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES ÉCONOMIQUES DÉCLARÉES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Lors de la séance du 30 avril 2004, le Conseil Communautaire a défini ce qu'était « l'intérêt communautaire » en matière de Zones d'Activités Economiques.

Afin d'être considérées comme telles, ces zones doivent répondre simultanément aux critères suivants :

- Superficie de la zone supérieure ou égale à 15 hectares
- Densité d'entreprises sur la zone supérieure ou égale à 0,5
- Destination de la zone exclusivement économique.

Au regard de ces critères, ont été déclarées « d'intérêt communautaire » les zones suivantes :

- Zone industrielle Nord et Sud et ZAC des Platanes à Meaux
- Zone de Nanteuil
- Zone de Mareuil
- Zone de Poincy
- Zone de Trilport.

En 2008, la Ville de Meaux a fait connaître à la CAPM son souhait de réaliser le transfert effectif de ses zones.

Membres de la Commission :

Jean-Pierre BEAUMONT
Emmanuel BESANCON
Danielle BOURGUIGNON
Patrick BRIET
Claude CAVALLO
Sylvie CHAPON
Gérard CHOMONT
Jean-Louis DA COSTA
Michel DERAULE
Pierre-Edouard DHUICQUE
Viviane GATINEAU SAILLANT
William LEPRINCE
Marie-Laure LESNIAK
Gérard MORAUX
Jean-Michel MORER
Olivier MORIN
Henri ORLOWSKI
Denis PARNIER
Caroline PINET
Evelyne RANNOU
Bernard ROUX
Régis SARAZIN
Jérôme ZEPPEGNO



Vice-Président de référence :
Jean-Michel MORER

Président de la commission :
Henri ORLOWSKI

Vice-Présidents de la Commission :
Alain BOURGEOIS
Hélène CHOPART

Membres de la Commission :
Jean-Pierre BEAUMONT
Louis BOUSQUET
Patrick BRIET
François CHARRITAT
Dominique DELAHAYE
Camille DESSE
Pierre-Edouard DHUICQUE
Michel EBERHART
Eric GALAS
Michèle LABAT
Gilbert LAMOTTE
Michel LASSEAUX
Claudine MEZE
Alain MERAT
Stéphane MIGDA
Claude MILLION
Annie NANOCKI
Denis PARNIER
Guy PIPET
Alain RICHARD
Patrick SAVOIS
Sébastien VILLANUEVA



Transports, Voirie et Parcs

• LIAISON NORD-HOPITAL

En 2008, les élus de la CAPM ont engagé une réflexion sur la réalisation de la liaison routière entre la rue Saint-Fiacre (secteur du Centre Hospitalier de Meaux) et le carrefour de la route de Varreddes sur le territoire de la commune de Meaux. Cette liaison, orientée d'Est en Ouest, permettrait le désenclavement des quartiers Nord de la ville et surtout la desserte directe du Centre Hospitalier. Elle figure au Schéma Directeur de la Région de Meaux de décembre 2001 en tant que voie structurante.

Néanmoins, les prestations d'études des sociétés Ingespaces et ID Rhone Alpes ont été suspendues en l'attente du projet définitif de tracé à l'intérieur de l'Hôpital de Meaux. Puisque cette opération n'est pas sans impacter les lotissements de la Corniche et de la Hallebarde, une large concertation auprès des riverains sera engagée dès connaissance du tracé définitif de la voie.

Le montant de l'opération est estimé d'après l'étude préliminaire à 7 580 000 euros HT.

La livraison de l'ouvrage est envisagée mi 2012.

• AMENAGEMENT SUD DE L'AGGLOMÉRATION

L'aménagement Sud de l'Agglomération a constitué en 2008 l'un des sujets forts de la Commission Transports, Voirie et Parcs de Stationnements. Les élus de la CAPM ont fait part de leur souhait de réaliser un aménagement sur l'ancienne A140. Celui-ci aura pour objectif de désenclaver et de desservir les zones d'activités existantes et à venir des communes de Mareuil-lès-Meaux et de Nanteuil-lès-Meaux d'une part, et de redonner un aspect urbain à cet ancien tronçon d'autoroute d'autre part. Ce projet est envisageable grâce à la mise en service de la déviation de Meaux.

• PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT

En 2008, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a poursuivi ses études afin d'élaborer son Plan local de Déplacement (PLD). Il s'agit pour la CAPM d'établir la future politique de transport de son territoire dans le but d'améliorer la mobilité de chacun de ses habitants dans les années à venir.

Dans ce cadre, plusieurs propositions concrètes ont déjà émergé des travaux de la Commission :

- Harmoniser et hiérarchiser le réseau de voirie
- Requalifier les axes structurants de l'agglomération et les entrées de ville
- Améliorer le fonctionnement des gares



de Stationnement

- Réorganiser le stationnement au cœur de l'agglomération et dans les zones à enjeux particuliers
- Renforcer la place des modes doux, marche, vélo, circuits « verts »
- Promouvoir une offre multimodale de transport à l'échelle du bassin de vie
- Développer des actions innovantes et durables.

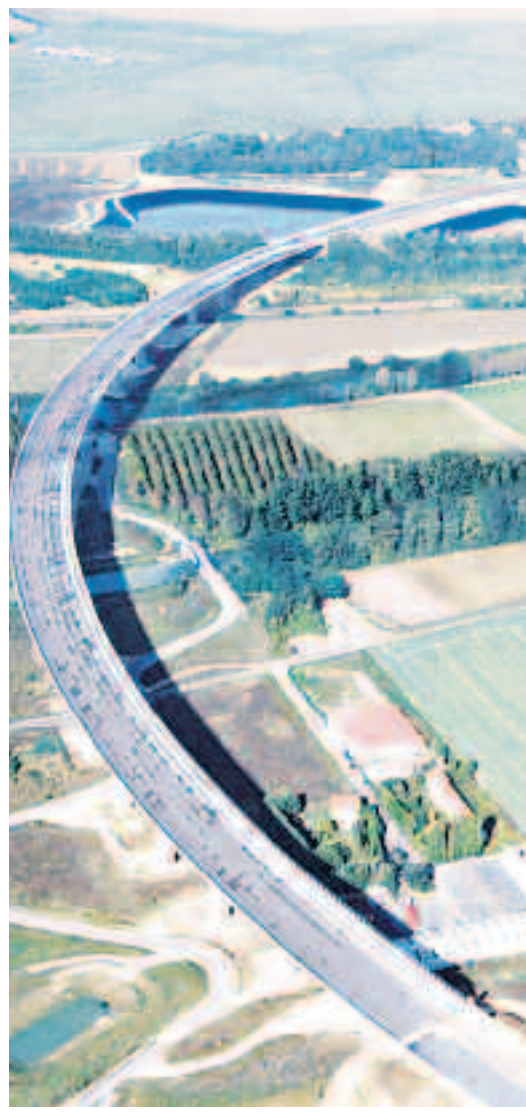
Ces grandes orientations sont formalisées dans un dossier d'objectifs qui constitue un pré-diagnostic. Ce document sera enrichi et approfondi par le bureau d'études qui accompagnera la CAPM pour l'élaboration technique du PLD qui est prévue sur 2009.

Une enquête publique sera mise en place avant l'approbation définitive du Plan en août 2010.

• RÉALISATION DE L'ÉCHANGEUR A4/A140

Dans le but de fluidifier davantage la circulation dans le bassin meldois, les élus du Pays de Meaux ont obtenu la réalisation de l'aménagement d'un complément de l'échangeur A4/A140. Ouvert depuis le 15 décembre 2008, celui-ci permet aux automobilistes de rejoindre plus facilement Meaux depuis l'Est de la France et réciproquement. Ce projet a été intégralement financé par la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) à hauteur de 13 millions d'euros.

La création de deux nouvelles bretelles orientées vers Reims était nécessaire puisque l'échangeur simple n'autorisait que les liaisons Meaux/Paris et Paris/Meaux. La liaison vers l'Est se faisait donc de façon compliquée via la RN3, en traversant plusieurs communes et en rejoignant l'A4 à la hauteur de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Désormais, grâce à ces nouveaux aménagements, la circulation est plus aisée et plus sécurisée. En outre, elle favorise le développement économique du territoire meldois.





Gens du Voyage

Vice-Président de référence :
Claudine MEZE

Président de la commission :
William LEPRINCE

Vice-Présidents de la commission :
Jean-Claude MARCHAND
Michèle NOUBLANCHE

Membres de la Commission :
Daniel BERTHELIN
Danielle BOURGUIGNON
Claude BRUET
Claude CAVALLO
Hélène CHOPART
Michel DERAULE
Camille DESSE
Anne DUMAINE
Jeannine FOUILLET
Patrick JEUNESSE
Monique LAMBINET
Michel LASSEAUX
Jean-Pierre MENIL
Jean-Michel MORER
Bernard ROUX
Gérard RUNDSTADLER
Marie-Cécile SCHMIDT
Solange STEINSCHNEIDER

• ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire des gens d'accueil de Meaux-Poincy a été déclarée conforme pour l'année 2008 sous réserve de procéder à des travaux de réhabilitation. En effet, cette dernière ne répond plus aux normes actuelles tant en termes techniques qu'au regard de l'état de dégradations globales des parties communes.

La première étape a consisté à réaliser une étude globale de faisabilité qui a été confiée à la société ADOMA. Cette étude a mis en avant la nécessité d'aménager les emplacements avec des édicules individuels (comprenant une zone cuisine ainsi qu'une zone intérieure et extérieure) où l'eau et l'électricité seraient gérés par un système de prépaiement par carte rechargeable, au moyen d'une gestion informatisée. Ce système constitue une garantie essentielle contre les gaspillages et les impayés.

Il ressort également de cette étude que l'aire d'accueil pourrait être portée à 40 places, au lieu de 34 actuellement. L'estimation prévisionnelle du coût de ces travaux s'élève à un montant de 1 100 000 euros TTC mais le coût à la charge de la CAPM serait de 550.000 euros (honoraires de la maîtrise d'œuvre compris).

En outre, la CAPM a décidé d'engager une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) sur son territoire afin d'étudier la situation familiale et les attentes des familles situées sur l'aire d'accueil et celles qui, semi-sédentaires, stationnent régulièrement dans les communes. Le bureau communautaire a donné son accord sur ces deux propositions qui devront être étudiées plus en détail au sein de la commission correspondante.



Gestion des déchets

• MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ INTERCOMMUNAL SUR LE DÉMARRAGE DE LA COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

En 2008, les agents des équipes du matin de la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers ont exprimé le souhait de débiter le travail à 6h00 lors des jours fériés et non plus à 7h00. De par son marché avec la CAPM, le prestataire de collecte des bacs de tri sélectif débute son travail à 5h30 tous les jours.

Aussi, puisque le début de la collecte pour les jours fériés fixé à 6h00 n'entraîne pas d'incidence financière pour la CAPM, le Bureau Communautaire a validé le 15 septembre 2008, le changement d'horaire du début de collecte les jours fériés en modifiant l'arrêté intercommunal de collecte ainsi que le projet de service de la Direction de la Collecte.

• GAMME DE NOUVELLES BORNES À VERRE

Lors de la commission environnement du 12 décembre 2007, une présentation de nouvelles gammes de bornes à verre avait été faite. Néanmoins, la décision d'en acquérir n'avait pas été prise du fait d'une demande d'information complémentaire sur la loi Handicap et les hauteurs de trappes.

Le sujet a été porté à la connaissance des nouveaux membres de la commission Gestion des déchets en date du 18 juin 2008, étant précisé que la loi Handicap n'oblige pas à une accessibilité spécifique sur les bornes à verre.

Sur la base des travaux de la Commission, le Bureau communautaire a donné son accord pour l'acquisition de bornes à verre aériennes rectangulaires en acier avec option insonorisation, anti graffiti et anti feu.

• PARTICIPATION DE LA CAPM A L'ACHAT DES NOUVEAUX COMPOSTEURS

Le 7 mai 2008 a eu lieu la signature de la convention de participation de la CAPM à l'acquisition de composteurs auprès du SMITOM Nord Seine-et-Marne. Elle permet à tous les habitants de la CAPM d'obtenir un composteur, à retirer auprès du SMITOM au tarif préférentiel de 15 euros TTC au lieu du tarif habituel de 22 euros TTC.

• OPTIMISATION DES COLLECTES DES DÉCHETS

Compte-tenu de l'évolution de l'habitat, du développement urbain et du développement économique sur le territoire de la CAPM ainsi que de l'évolution prospective des coûts de traitement des déchets (SMITOM) et des collectes sélectives (prestataire), une étude sur l'évolution des charges de ce service sur le budget de la CAPM a été réalisée sur les 5 années à venir. Celle-ci démontre qu'en maintenant le taux de TEOM à 12%, l'activité sera déficitaire sur les années 2010 et 2011 mais excédentaire à partir de l'année 2012.

Vice-Président de référence :

Michelle SARFATI

Président de la Commission :

Jacques DREVETON

Vice-Présidents de la Commission :

Patrick AUGEY

Jeanine FOUILLET

Membres de la Commission :

Francis BAUDIS

Claude CAVALLO

Andrée CHÂTEAU

François CHARRITAT

Hélène CHOPART

Rodolphe DAUVIN

Michel DESANGIN

Louis FERNANDEZ

Bernard FIGARD

Eric GALAS

Patrick JEUNESSE

Michel LASSEAUX

Jean-Claude MARCHAND

Manuel MEZE

Ginette PINSON

Etienne POURQUOI

Lionel TEXIER

Michel VALLIER

Cathia VAN DER VURST





Vice-Président de référence :
Monique LAMBINET

Président de la commission :
Christiane DUTROU

Vice-Présidents de la commission :
Muriel HERICHER
Michel VENRIES

Équipements culturels, culturel et artistique, to

• MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Exposition de préfiguration au Musée Bossuet

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a lancé depuis 2005 son projet de création d'un grand musée consacré à la Première Guerre Mondiale. Afin de mieux le faire connaître aux habitants, les élus du Pays de Meaux ont décidé de mettre en place une exposition exceptionnelle permettant de découvrir les détails de ce projet. Ainsi, le Musée Bossuet de Meaux a accueilli l'exposition « Un musée en chantier » depuis son inauguration en novembre 2008 jusqu'à sa fin, en mars 2009. Le bilan est très satisfaisant puisque elle a attiré plus de 8000 curieux, en effleurant plusieurs thèmes qui seront abordés dans le futur Musée à son ouverture : la vie quotidienne dans la tranchée, la mondialisation du conflit, le rôle des Etats-Unis ou encore les illusions de la victoire.

L'exposition a également accueilli les écoliers, collégiens et lycéens, en profitant du partenariat mis en place avec les transports Marne et Morin. En outre, ce sont plus de 700 personnes qui ont participé à des animations autour de l'exposition sur tout le territoire de la CAPM. Enfin, cette dernière a suscité une trentaine de dons d'objets pour le futur Musée.



Crédit photo : Atelier LAB

Selon la volonté des élus, l'exposition se déplacera dans chaque commune de la CAPM dès le mois de septembre prochain, en s'adaptant aux espaces que les communes mettront à sa disposition.

Concours d'architecte

En ce qui concerne le calendrier du concours d'architecte, les travaux des 4 équipes candidates a été rendu le 8 octobre 2008. Le Conseil Communautaire du 7 novembre a été appelé à voter la délibération désignant le lauréat du concours : Christophe LAB (Atelier LAB).



culture et enseignement urisme

• ENSEIGNEMENT MUSICAL INTERCOMMUNAL

L'École intercommunale de musique de Nanteuil-lès-Meaux, Trilport et Crégy-lès-Meaux accueille de nombreux élèves issus notamment des autres communes de l'Agglomération. Néanmoins, le coût de cette activité étant de plus en plus élevé, les trois communes sont confrontées à la problématique du financement de ce service et donc à sa pérennisation.

Ainsi, en 2008, le Bureau communautaire a souhaité qu'un groupe de travail spécifique, piloté par Monique LAMBINET et Jean-François PARIGI, soit constitué pour étudier en profondeur la question de la communautarisation de l'enseignement musical sur le territoire de la CAPM.

Ce groupe de travail a pris appui sur les études déjà réalisées à ce sujet par la Commission Culture et a travaillé sur l'organisation d'un tel service à rendre à la population ainsi que sur les conséquences sur les structures existantes.



• RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE ITINÉRANT

Lancé le 1^{er} janvier 2006, le bibliobus intercommunal est une véritable réussite : en 2008, 2 332 inscrits, dont 1 204 actifs, ont bénéficié des prêts de livres et de revues, ce qui représente une hausse de 10% par rapport à l'année 2007. Ce service est accessible à tous les habitants de l'agglomération et agit en lien direct avec les mairies et les bibliothèques existantes au sein de la Communauté.



Par ailleurs, la CAPM a édité les plaquettes du programme d'animations 2008/2009 du Bibliobus permettant à chaque habitant d'être clairement informé des différents événements prévus.

Membres de la Commission :

Michel BARRUET
Olivier BLETON
Patrick BRIET
Sylvie CAUGANT
Andrée CHÂTEAU
Sylvie CHAPON
Dominique DEMENGE
Anne DUMAINE
Viviane GATINEAU SAILLANT
Evelyne HELLUIN
Brigitte LAVAL
Geneviève LEGUAY
Marie-Laure LESNIAK
Francis MESSANT
Evelyne RANNOU
Marie-Cécile SCHMIDT



Développement durable, aménagement des berges et circulation douces

Vice-Président de référence :
Régis SARAZIN

Président de la commission :
Alain MERAT

Vice-Présidents de la Commission :
Michel DERAULE
Jean-Pierre MENIL

Membres de la Commission :

Catherine AMADO
Sylvie ANCEL
Francis BAUDIS
François CHARRITAT
Hélène CHOPART
Rodolphe DAUVIN
Eric GALAS
Viviane GATINEAU SAILLANT
Patrick JEUNESSE
Jean-Pierre LAPSOLU
Jean-Claude MARCHAND
Manuel MEZE
Jean-Michel MORER
Guy NICOUD
Denis PARNIER
Nelle PEVERI
Caroline PINET
Alain RICHARD
Gérard RUNDSTADLER
Patrick SAVOIS
Lionel TEXIER
Emmanuel TONDU
Michel VALLIER
Jérôme ZEPPEGNO

• TRAME VERTE

En 2008, dans le cadre des contractualisations en cours (Contrat Départemental de Développement Durable et Grand Projet 3), la CAPM a saisi l'opportunité de faire financer par le Conseil Général et le Conseil Régional des premiers tronçons de trame verte, à savoir la coulée verte du Parc d'Activités du Pays de Meaux d'une part et celle permettant d'accéder au Musée de la Grande Guerre d'autre part.

• La coulée verte du Parc d'Activités

Elle permettra d'offrir un lieu de respiration aux utilisateurs de la zone (employés, apprentis, visiteurs...).

Le financement escompté pour la coulée verte du PAMP est le suivant :

- Coût estimatif: 1 520 000 euros HT
- GP3 demandé: 456 000 euros
- Cofinancements : - CG77 : 248 000 euros
- FEDER : 340 000 euros

• La coulée verte du Musée de la Grande Guerre

Celle-ci est parallèle à la RD 405 et relie l'entrée du musée au site archéologique de La Bauve, vers le canal de l'Ourcq.

Le financement escompté pour la coulée verte du Musée de la Grande Guerre est le suivant:

- Coût estimatif : 700 000 euros HT
- Montant GP3 demandé : 210 000 euros
- CG77 : 210 000 euros

Pour la suite du projet de trame verte et dans le cadre d'une hiérarchisation du réseau de circulations douces, les travaux d'aménagement retenus seraient réalisés sous maîtrise d'ouvrage CAPM avec l'accord des communes concernées.

A l'occasion de la réalisation de la trame verte, des « topoguides » mêlant découverte touristique, patrimoniale et environnementale à travers des circuits adaptés à tous, pourraient être édités par la CAPM.



Sports et équipement Sportif

• ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

A l'instar des années précédentes, la CAPM a participé à l'organisation de nombreuses manifestations sportives en 2008.

• Randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a organisé le samedi 13 septembre 2008 la 6ème randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux.

Cette randonnée a traversé les 18 communes de la CAPM. Deux circuits balisés ont été réalisés, l'un de 100 Kms et le second d'environ 50 Kms.

• 2^{ème} Master de pêche

En 2008, le 2^{ème} master de pêche de la CAPM a été organisé à Trilport. 27 adultes et 2 enfants ont participé à ce concours communautaire de pêche dans la Marne.

• Tournoi de foot en salle des vétérans

Le 2^{ème} tournoi de foot en salle des vétérans initié par l'association « du bleu sur le cœur » a été organisé le samedi 9 février 2008 dans la Halle Tauziet à Meaux. 7 équipes étaient présentes.

• COMPLEXE AQUATIQUE ET DE LOISIRS

Le bureau communautaire en date du 1^{er} septembre 2008 a validé l'étude de faisabilité du complexe aquatique et de loisirs de la CAPM. La société ISC a été retenue pour cette étude qui comporte trois phases :

Phase 1 : Diagnostic, localisation, définition de l'équipement

Phase 2 : Pré-programme et scénarios

Phase 3 : Tranche conditionnelle – programme de l'opération

Un comité de pilotage a été constitué pour suivre et valider les étapes de cette étude :

- Christian ALLARD - Vice-Président de la CAPM
- Roger PAOLETTI - Président de la commission Sport
- Emilie BUFFE - Vice-Présidente de la commission Sport
- Jean-Pierre LAPSOLU - Vice-Président de la commission Sport
- Jacques STILLER - Directeur Général Adjoint
- Sébastien ARTALE - Responsable de la Direction des Sports

Vice-Président de référence :

Christian ALLARD

Président de la commission :

Roger PAOLETTI

Vice-Présidents de la Commission :

Emilie BUFFE

Jean-Pierre LAPSOLU

Membres de la Commission :

Catherine AMADO

Michel BARRUET

Jean-Didier BIYOUUDI

Olivier BLETON

Dominique DEMENGE

Camille DESSE

Cristina DUARTE

Laurent FORMENTEL

José GALLARDO

Aline MARIE MELLARE

Guy NICOUD

Guy PIPET

Alain PRIEUX

Régis SARAZIN

Patrick SAVOIS

José SURVILLE

Pascal TUFFIN

Cathia VAN DER VURST

Sébastien VILLANUEVA





Vice-Président de référence :
Claude BRUET

Président de la commission :
Jean-Didier BIYOU DI

Vice-Présidents de la Commission :
Catherine AMADO
Patrick JEUNESSE

Membres de la commission :
Catherine AMADO - Olivier BLETON
Micheline BRETHIOT - Patrick BRIET
Isabelle CARTIER - Andrée CHÂTEAU
Dominique DEMENGE - Jacques DREVETON
Cristina DUARTE - Michel EBERHART
Bernard FIGARD - Jean-Pierre LAPSOLU
Brigitte LAVAL - William LEPRINCE
Marie-Laure LESNIAK
Marie-France MAHOUKOU
Francis MESSANT
Guy NICOU D - Alain PRIEUX
Patrick SAVOIS - Evelyne VAISSIERE

Relations extérieures, Manifestation et Promotion du Pays de Meaux

La Commission "Relations extérieures, manifestations et promotion du Pays de Meaux" a assuré le suivi et la conception des différents outils et documents de communication initiés par la CAPM :

- Le Mag du Pays de Meaux, relooké et distribué à l'ensemble des habitants du Pays de Meaux.

- Le site internet public de la CAPM ainsi que son intranet

- Les panneaux signalétiques présentant les travaux du Parc d'Activités du Pays de Meaux.

Un challenge interne de pétanque a également été organisé à Meaux pour les élus et les agents le 6 juin dernier.



Vice-Président de référence :
Olivier MORIN

Présidente de la commission :
Claude MILLION

Vice-Présidents de la Commission :
Christine CHARRIER
Caroline PINET

Membres de la Commission :
Michel BARRUET - Claude BRUET
Sylvie CAUGANT - Dominique DEMENGE
Jacques DREVETON - Laurent FORMENTEL
Evelyne HELLUIN - Aline MARIE MELLARE
Jean-Pierre MENIL - Jean-Michel MORER
Hamida REZEG - Alain RICHARD
Fernando RODRIGUES - Pascal TUFFIN

Économie numérique, réflexion sur les nouvelles compétences

La commission Economie numérique, réflexion sur les nouvelles compétences suit toujours avec la plus grande attention l'avancement de la Délégation de Service Public de réseau haut débit mise en œuvre par le Conseil Général de Seine-et-Marne.





Habitat, Logement et Aménagement Urbanistique

• EVOLUTION DES SCHÉMAS DIRECTEURS ET DU SDRIF

Le projet de SDRIF arrêté par le Conseil Régional le 15 février 2007 a été présenté préalablement à une enquête publique du 15 octobre au 8 décembre 2007. Cette enquête s'est conclue le 11 juin 2008 par un avis favorable à l'unanimité des membres de la commission.

La version finale du projet de SDRIF adoptée par le Conseil Régional, lors de la séance plénière des 25 et 26 septembre 2008, ne remet pas en question les projets de la CAPM. Ainsi, aucune pastille complémentaire n'est nécessaire pour des projets d'urbanisation en continuité du bâti existant, ce qui permet par exemple à la commune de Nanteuil-lès-Meaux d'ouvrir à l'urbanisation une zone agricole enclavée.

Concernant le projet de zone d'activité de 14 ha de la commune de Isles-lès-Villenoy, en appui d'un embranchement SNCF, en discontinuité de toute zone urbaine existante et situé dans le projet de SDRIF sur une « continuité écologique ou coupure d'urbanisation à maintenir », il reste incompatible avec le SDRIF et toutes règles d'urbanisme.

• OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES

A la suite du renouvellement des élus et des communes et des membres de la Commission Urbanisme et Habitat, de nouveaux membres de la commission d'attribution des aides de l'OPAH ont été désignés lors de la réunion de la Commission du 10 juin :

Les communes rurales :

Titulaires : - Dominique DELAHAYE - Chambry
- Monique LAMBINET - Montceaux les Meaux
Suppléante : - Anne DUMAINE - Penchard

Les communes moyennes :

Titulaires : - Claude MILLION - Nanteuil
- Michel DESANGIN - Villenoy
Suppléant : - Michel VALLIER - Trilport

La Ville centre :

Titulaires : - Arthur-Jorge BRAS
- Fernando RODRIGES
Suppléant : - Thérèse WEBER.



Vice-Président de référence :
Anne DUMAINE

Président de la commission :
Artur-Jorge BRAS

Vice-Présidents de la Commission :
Dominique DELAHAYE
Michel VALLIER

Membres de la Commission :

Danielle BOURGUIGNON
Jean-Louis DA COSTA
Rodolphe DAUVIN
Michel DESANGIN
Pierre-Edouard DHUICQUE
Monique LAMBINET
Jean-Pierre LAPSOLU
William LEPRINCE
Marie-Laure LESNIAK
Stéphane MIGDA
Claude MILLION
Claudine MEZE
Manuel MEZE
Denis PARNIER
Jean PIAT
Fernando RODRIGUES
Patrick ROUILLON
Lionel TEXIER
Emmanuel TONDU
Solange STEINSCHNEIDER
Thérèse WEBER





Finances

Vice-Président de référence :
Jean-François PARIGI

Président de la commission :
Daniel BERTHELIN

Vice-Présidents de la commission :
Chantal MENNESSON
Gérard MORAUX

Membres de la Commission :

Michel BACHMANN
Louis BOUSQUET
Claude BRUET
Gérard CHOMONT
Christian DEL CERRO
Jacques DREVETON
Anne DUMAINE
Christiane DUTROU
Louis FERNANDEZ
Jeanine FOUILLET
Viviane GATINEAU SAILLANT
Patrick JEUNESSE
Monique LAMBINET
William LEPRINCE
Jean-Claude MARCHAND
Aline MARIE-MELLARÉ
Chantal MENNESSON
Claudine MEZE
Gérard MORAUX
Jean Michel MORER
Annie NANOCKI
Henri ORLOWSKI
Roland PAILLARD
Patrick ROUILLON
Bernard ROUX
Régis SARAZIN
Michelle SARFATI
Emmanuel TONDU
Michel VASSE

• **LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 :**

	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
Fonctionnement 2008	37,57	34,53	3,04
Investissement 2008	0,78	1,30	-0,52
Excédent 2007 reporté	10,54		10,54
EXCÉDENT GLOBAL :			13,06

• **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008 :**

Élus et Personnels : 3 677 K. euros
- Indemnités des élus : 201 K. euros
- Charges de personnel : 3476 K. euros
Ordures ménagères : 6 622 K. euros
Reversement de l'attribution de Compensation : 20 799 K. euros
Dépenses gestion courante (informatique, fourniture administrative, courrier) : 138 K. euros
Autres dépenses (subventions, études, communication, commande publique, affaires juridiques, dépense de gestion courante, DGST, Parc auto, urbanisme) : 1003 K. euros
Action économique : 109 K. euros

• **RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2007 :**

Recettes fiscales : 24 512 K. euros
(2007 : 23 219 K. euros)
- Taxe Professionnelle : 15 829 K. euros (le taux de taxe Professionnelle est fixé à 14,69% pendant la période de lissage portée à 12 ans sur l'ensemble des communes. Le taux de chaque commune est affecté d'une évolution annuelle moyenne jusqu'à l'obtention du taux de 14,69% en 2014).
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 8 683 K. euros

Dotations et Participations : 11 042 K. euros
- Dotation Globale de Fonctionnement : 11 468 K. euros
- Allocations Compensations Taxe Professionnelle : 662 K. euros
- FDPTP : 31 K. euros

Autres recettes :
(Convention de services Partagés Communication, subventions, Éco emballage) : 785 K. euros



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2008 :

Musée de la Grande Guerre : 486 K. euros
Collecte des Ordures Ménagères : 329 K. euros
Réseau lecture publique itinérant : 5 K. euros
Travaux PAPM (zone et hors zone) : 12 998 K. euros
Acquisition véhicule : 19 K. euros
Carrefour A140 : 30 K. euros
Acquisition des Parcours Santé : 26 K. euros
1^{ère} partie étude de faisabilité complexe nautique : 11 K. euros
Acquisition matériel Sport : 11 K. euros

Administration générale et personnel

La Commission Administration générale et Personnel est amenée à se prononcer sur toutes les questions relatives à l'organisation de la Communauté d'Agglomération, au suivi administratif des agents et à la création de postes permettant de répondre au développement des services de la CAPM.

Le nombre d'agents de la CAPM s'élevait à :

- 67 au 1^{er} janvier 2005
- 70 au 1^{er} janvier 2006
- 82 au 1^{er} janvier 2007
- 85 au 31 décembre 2007
- 89 au 31 décembre 2008



Vice-Président de référence :
Jean-François PARIGI

Président de la commission :
Gérard CHOMONT

Vice-Présidents de la commission :
Colette JACQUET
Michel VASSE

Membres de la Commission :
Michel DERAULE
Michelle DESESSARD
Gisèle DEVIE
Jeanine FOUILLET
José GALLARDO
Chantale GILEWSKI
Ginette PINSON
Patrick ROUILLON
Bernard ROUX
Michelle SARFATI
Patrick SAVOIS
Solange STEINSCHNEIDER

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78
www.agglo-paysdemeaux.fr